

Vivre à Buschwiller

Bulletin communal
Juillet 2026

Sommaire

- Mot du Maire
- Conseil municipal
- Budget
- CCAS
- Scolaire / Jeunesse
- Vie associative
- Vie locale
- Qualité de vie
- Environnement
- Bâtiment / Entretien
- Infos



2 Mot du maire

Chères Buschwilleroises, chers Buschwillerois,

Dans un monde parfois bousculé, Buschwiller reste un lieu où il fait bon vivre ensemble.

Ce numéro de Vivre à Buschwiller vous présente notre nouvelle équipe municipale et la répartition des responsabilités. **Une équipe motivée**, aux profils variés, où chacun apporte son énergie et contribue activement à la vie de notre village.

À travers ce bulletin *Vivre à Buschwiller*, l'équipe municipale et moi-même souhaitons vous présenter **la situation financière de la commune** ainsi que les projets engagés pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Le budget 2026 et le compte administratif 2025 ont été **validés à l'unanimité** par le conseil municipal. Il s'agit d'un budget ambitieux, dans la continuité des engagements pris en 2025. Certains projets votés l'an dernier ont dû être reportés, en raison de retards du maître d'œuvre ou d'entreprises qui n'ont pas pu intervenir immédiatement. Ils sont désormais repris et portés par la nouvelle équipe municipale. Nous avons la chance que ces projets bénéficient encore de **subventions importantes**, ce qui donne un véritable élan au développement du village. Toutefois, les dotations de l'État poursuivent leur baisse, une tendance qui risque malheureusement de se confirmer dans les années à venir. Cette évolution, combinée à la diminution progressive des subventions, amènera **la nouvelle équipe à faire des choix pour l'avenir**. En 2025, l'un des investissements majeurs a été l'achat de la grange Goetschy, située derrière la salle polyvalente. Cet espace permettra à la nouvelle équipe d'envisager un projet d'aménagement.

L'année a également été marquée par l'acquisition de matériel informatique suite au sinistre de l'orage, ainsi que par l'installation d'un nouveau tableau électrique à la Maison Communale.

Les investissements communaux 2026 : préparer l'avenir malgré les incertitudes

Plusieurs projets ont avancé cette année : l'installation de panneaux photovoltaïques sur le hangar communal est désormais en place, en attente de la connexion. L'ensemble du bâtiment mairie/école a été équipé de protections solaires afin d'améliorer le confort de tous.

Sont également en cours la mise aux normes de la Maison Communale, de l'église et la restauration du maître-autel.

L'ancien local des pompiers sera réaménagé et la rue des Vosges bénéficiera d'un nouvel enrobé.

Ces actions traduisent une volonté claire : **continuer à investir pour le bien-être des habitants et la qualité de vie du village, tout en anticipant les besoins de demain.**

Vie associative : une belle dynamique à renforcer



L'année sera notamment marquée par les 130 ans de la Chorale Fortuna—un bel anniversaire qui rappelle l'importance de nos associations, **véritables moteurs de la vie du village**.

Continuons ensemble à les soutenir, à les faire vivre... et à les rejoindre.

À noter dans vos agendas : la fête du **130e anniversaire de la Chorale Fortuna** aura lieu le **28 novembre 2026 à 20 h** à la salle Albert Schweitzer.

Comme chaque année, le **petit déjeuner citoyen** restera un moment privilégié d'échanges et de convivialité entre voisins, amis et membres de la municipalité. Un rendez-vous simple, chaleureux, qui reflète l'esprit de Buschwiller.

Bonne lecture du bulletin « Vivre à Buschwiller » et bonnes vacances à vous et à votre famille.

Schèna Feria an alli

Votre maire

Christèle Willer





Christian Weigel

1^{er} adjoint

délégué dans les domaines suivants :

- ♦ **Location de la salle polyvalente,**
- ♦ **Agents techniques,**
- ♦ **Fêtes et cérémonies**
- ♦ **Cimetière**

Sabine Boudot

2^e adjointe

déléguée dans les domaines suivants :

- ♦ **Urbanisme**
- ♦ **Environnement**



Hervé Mezzasalma

3^e adjoint

délégué dans les domaines suivants :

- ♦ **Bâtiment**
- ♦ **Voirie**
- ♦ **Eau**
- ♦ **Assainissement**

Joëlle Legendre

4^e adjointe

déléguée dans les domaines suivants :

- ♦ **Jeunesse**
- ♦ **Vie associative**
- ♦ **Qualité de vie**
- ♦ **Aires de jeux**



Vincent Foucault

Conseiller municipal délégué

Communication numérique

Christine Guth

Conseillère municipale déléguée

Rédaction du bulletin municipal



De gauche à droite : Thierry Dumont, Marianne Wicky-Battistelli, Hervé Mezzasalma, Sabine Boudot, Gilles Greder, Vincent Foucault, Christèle Willer, Christine Guth, Christian Weigel, Olivier Gabriel, Joëlle Legendre, Audrey Carnod, Cyrille Naegelen et Annick Wertenberg

LE BILAN FINANCIER 2025 & LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Les finances de notre commune sous le signe de la transparence et de la maîtrise

Dans un contexte économique national complexe où les collectivités locales font face à des choix budgétaires cruciaux, notre municipalité s'attache à maintenir une trajectoire claire : **gérer avec rigueur aujourd'hui pour bâtir l'avenir de Buschwiller en toute sérénité.**

Nous vous proposons une présentation simplifiée et transparente du bilan financier de l'exercice écoulé et les grandes orientations de notre budget pour 2026. Vous y découvrirez comment chaque euro public est investi pour préserver notre cadre de vie, dynamiser nos services, entretenir notre patrimoine historique et accélérer notre transition écologique, le tout **sans augmenter les taux d'imposition communaux.**

Clés de lecture : comment fonctionne le budget communal ?

Pour bien décrypter les chiffres de notre commune, il est essentiel de comprendre que le budget municipal s'organise obligatoirement en deux portefeuilles distincts :



Le Fonctionnement Le portefeuille du quotidien

Il sert à financer la gestion courante de Buschwiller. Cela inclut les salaires, l'entretien, l'électricité, et les services à la population (école, CCAS).



L'Investissement Le compte épargne de l'avenir

Il sert à préparer le Buschwiller de demain. Cela concerne les nouveaux bâtiments, la réfection de la voirie, et les gros équipements durables.

Rétrospective 2025 : une gestion saine et excédentaire dans un contexte budgétaire contraint

L'exercice 2025 s'est clos sur d'excellents résultats financiers, témoignant d'une maîtrise rigoureuse des dépenses courantes et d'une recherche active de financements.



Cet excédent global de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2025 constitue une épargne précieuse. Il est intégralement reporté sur l'année 2026 pour financer nos futurs projets.

L'ENGAGEMENT 2026, TAXES LOCALES & LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Budget

5

Le contexte national actuel est marqué par un désengagement progressif de l'État et une réduction continue des dotations aux communes. Pour Buschwiller, cela se traduit par une **baisse de financement d'environ 60 000 €**.

Face à cette contrainte majeure, la décision de l'équipe municipale a été unanime : **aucune augmentation des taxes locales en 2026**. Tant que nos finances le permettent, nous refusons d'alourdir la charge fiscale des ménages, préférant absorber cette perte par des efforts internes d'économie et d'optimisation, mais nous arrivons bientôt aux limites !

Le détail de nos impôts locaux (Taux figés pour 2026)

Total brut : 445 203 €

Taxe d'habitation (TH)	19,72 %	Prévision: 22 974 €
Taxe foncière (bâti - TFB)	28,93 %	Prévision: 399 813 €
Taxe foncière (non bâti - TFNB)	88,25 %	Prévision: 22 416 €



Sur ce total brut de **445 203 €**, l'État opère un prélèvement obligatoire de **65 401 €** au titre du FNGIR (Fonds national de garantie des ressources des communes).

Les recettes réelles perçues par notre commune s'élèvent donc à 379 802 €.

Recettes réelles pour la commune, après déduction de 65 401 € pour le FNGIR

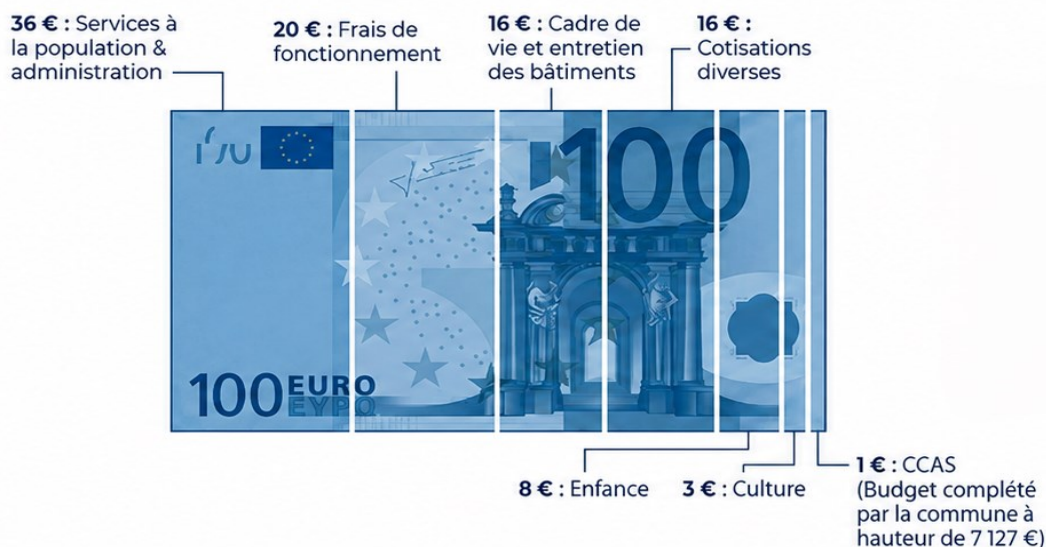
Budget de fonctionnement 2026 : le financement de notre quotidien

Pour l'année 2026, l'enveloppe totale allouée au fonctionnement quotidien de Buschwiller s'établit à 944 826 €.

Pour mieux visualiser l'utilisation de cet argent public, voici la répartition thématique **pour chaque tranche de 100 € dépensée** :

Budget de Fonctionnement 2026 : Le coût de notre quotidien

Total prévu : 944 826 €. Pour 100 € dépensés par la commune, voici la répartition :



Bâtir le Buschwiller de demain

1 234 766 €

L'enveloppe globale d'investissement pour l'année 2026.

Une ambition forte pour améliorer nos infrastructures,
notre patrimoine et notre transition énergétique.

Cette enveloppe permettra de financer l'entretien de nos bâtiments et la transition énergétique,
améliorer la sécurité



Hangar Communal

136 000 €

Installation de panneaux photovoltaïques et de leur structure.



Maison Commune

60 000 €

Mises aux normes (pièces coupe-feu, cuisine, WC PMR), avancées de toit et rénovation de la façade.



Bâtiment Mairie / École

10 000 €

Installation de filtres solaires sur l'ensemble du complexe.



Rue des Vosges

183 000 €

Réfection complète en enrobé.



Ancien local des pompiers

126 000 €

Aménagement et revalorisation du site.



Église & Maître-autel

121 000 €

Mise aux normes de l'édifice (41 000 €) et restauration minutieuse du maître-autel (80 000 €).*



École Maternelle

5 200 €

Création d'une nouvelle salle de sieste pour le confort des enfants.

* Soutenue financièrement par la Fondation du Patrimoine, les subventions de la DRAC et les dons recueillis auprès des particuliers et mécènes.

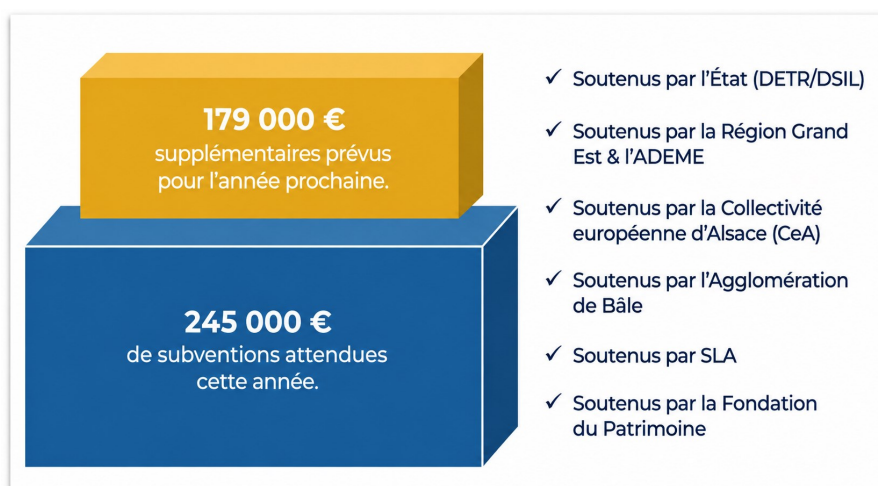
FINANCER NOS PROJETS SANS IMPÔT SUPPLEMENTAIRE

Le levier des subventions

La recherche systématique de subventions auprès de nos partenaires institutionnels permet de réduire le coût réel des projets pour les contribuables de Buschwiller.

Zoom : comprendre l'utilité de l'emprunt relais

Vous observerez l'inscription d'un prêt de 350 000 € au budget 2026.

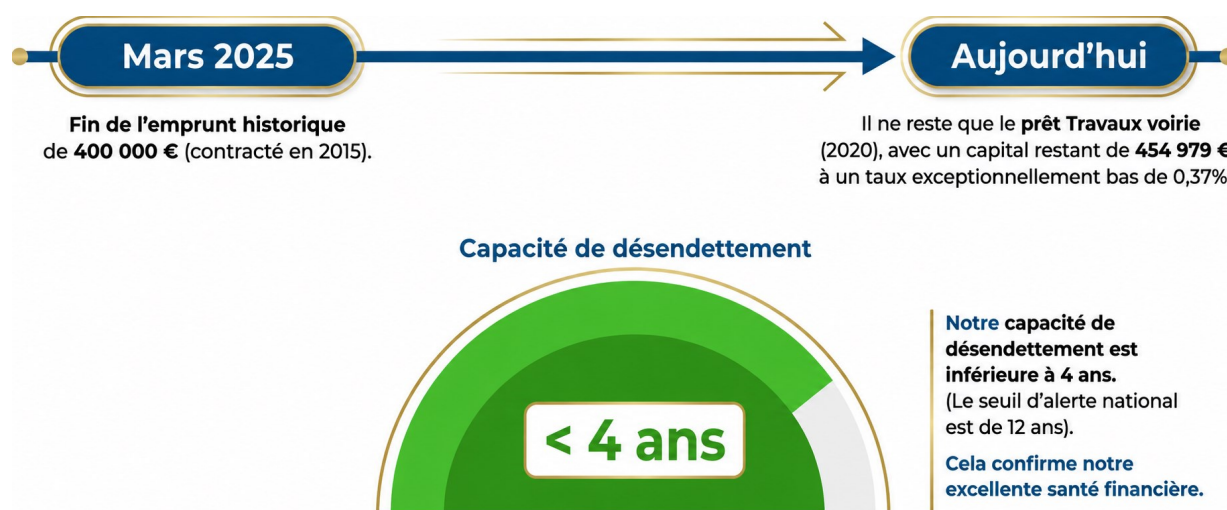


Il ne s'agit pas d'une dette à long terme ni d'un découvert financier.

C'est un crédit à court terme. Il sert à avancer la trésorerie nécessaire pour payer les entreprises locales qui réalisent les chantiers en 2026, le temps que les collectivités nous versent formellement les subventions votées de 245 000 €.

État de la dette : Une commune d'une excellente santé financière

L'analyse de l'endettement de Buschwiller démontre une rigueur saluée par les autorités de contrôle :



Le compte administratif 2025 et le budget 2026 détaillés restent librement consultables à l'accueil de la Mairie.

Mme le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale se tiennent à votre disposition pour tout échange complémentaire.



Fête combinée des bébés



et des Fenêtres de l'Avent



Cette année-ci également, le CCAS a consacré le premier samedi de février à la fête combinée des bébés et des fenêtres de l'Avent.

Pratiquement tous les enfants ayant participé à l'opération "**Fenêtres de l'Avent**" en décembre ainsi que leurs parents ont répondu à l'invitation du CCAS. L'après-midi a été très animée.

Après l'accueil des bébés, chacun par son prénom, les enfants ont profité du beau terrain de jeu offert par la grande salle Albert Schweitzer avant de se consacrer à la découverte de leurs fenêtres dans la vidéo projetée sur la scène et recevoir leurs cadeaux. Parmi les 12 naissances enregistrées en 2025, 7 bébés étaient présents avec leurs parents lors de la cérémonie.

Le verre de l'amitié a bien rempli sa fonction : les enfants ont pu continuer leurs courses-poursuites et les adultes ont profité des moments de convivialité pour discuter et échanger.



Un beau chèque pour le C.C.A.S.

Le 11 octobre dernier, les **Dé'ridées** ont une fois de plus mis le public de la salle polyvalente sous leur charme avec leur spectacle **"Petits bonheurs"**, donné au profit du CCAS.

Le verre de l'amitié, agrémenté de délicieuses pâtisseries faites maison, permet aux spectateurs de laisser une contribution dans les chapeaux melons mis à leur disposition.

Cela a permis à la sympathique et talentueuse compagnie de danse de remettre **un chèque de 500 €** aux représentants du CCAS au cours d'une petite cérémonie très conviviale.

Un grand merci aussi bien aux Dé'ridées qu'aux généreux donateurs.



Opération "tulipes à cœur"

Le temps froid, la situation économique, ou une certaine lassitude ?

Toujours est-il que l'opération tulipes à cœur des 27 et 28 mars 2026 n'a pas eu autant d'écho que les autres années.

Mais grâce aux

nombreux fidèles parmi les Buschwillerois, nous avons réussi à vendre les **120 bouquets** commandés, cette année-ci en trois étapes: le vendredi devant l'école, le samedi matin devant l'atelier communal et le dimanche à la sortie de la messe.

Nous avons pu remettre la coquette **somme de 888 €** à l'Union Frontalière des Donneurs de Sang Bénévoles, qui l'a reversée à l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de Mulhouse, acteur incontournable de la recherche médicale, principalement concernant les cellules souches sanguines et la lutte contre diverses formes de cancer.

Le CCAS tient à exprimer toute sa gratitude à toutes celles et à tous ceux qui se sont déplacés pour soutenir notre opération caritative.



Échos de nos Jeunes !

Le **CCAS soutient financièrement la mobilité et l'ouverture culturelle de nos jeunes élèves**. En contrepartie de cette aide, les bénéficiaires s'engagent à partager leur expérience avec nous.

En février 2026, plusieurs élèves de 4e au collège des Missions à Blotzheim, dont **Clara et Emma**, ont pris la route direction la « Ville Rose ». **Nous les remercions chaleureusement pour leurs comptes-rendus passionnants** dont voici quelques extraits choisis.

Le périple a débuté tôt le matin du 9 février pour un long trajet en bus. Dès leur arrivée, le programme s'est avéré particulièrement riche, mêlant patrimoine historique et prouesses technologiques.



Le patrimoine toulousain à l'honneur



Ce programme comprenait la découverte de plusieurs sites emblématiques :

- ◆ le Capitole
- ◆ l'église Saint-Étienne
- ◆ le Muséum d'histoire naturelle
- ◆ Aéroscopia
- ◆ la Cité de l'Espace



“ C'est impressionnant juste de se dire que des êtres humains ont réussi à fabriquer des engins aussi grands ! L'avion le plus mignon et drôle est le Beluga : inspiré de la baleine, il a un look vraiment trop stylé !

Clara

La visite de la Cité de l'Espace semble avoir été le point d'orgue du séjour pour beaucoup.

Bravo à nos jeunes pour leur curiosité et leur sérieux dans la rédaction de ces témoignages !

“ L es trois quarts des connaissances que j'aies, je les ai acquises là-bas en une seule journée !

Clara

“ N ous avons visité le Capitole, qui est maintenant l'hôtel de ville de Toulouse. Nous sommes également entrés dans l'église Saint-Étienne. Cette grande cathédrale catholique romaine est très imposante.

Clara

“ N ous sommes allés à la Cité de l'Espace. Nous avons notamment parlé du décalage horaire et de la vie des astronautes.

Emma





Une nouvelle étape dans un engagement de longue date



Mme le maire a souhaité saluer l'engagement de Mme Denise HECHT, qui œuvre au sein du CCAS depuis 2008 en qualité de membre non élue. Elle intègre ensuite le conseil municipal en 2014 en tant que conseillère municipale et vice-présidente du CCAS, avant d'être nommée adjointe au maire en 2016.

Mme le maire la remercie chaleureusement pour son implication constante au service de la commune.

De 2016 à 2020, Mme HECHT a exercé les fonctions d'adjointe déléguée au CCAS, à la communication, aux actions culturelles, aux relations avec les associations ainsi qu'à la gestion de la salle polyvalente. Depuis 2020, elle est en charge du CCAS, de la vie associative et sportive, de la culture et des affaires transfrontalières.

Lors de l'installation du CCAS le 27 avril, Mme le maire lui a remis un bouquet de fleurs afin de saluer son nouvel engagement bénévole et sa réélection en tant que vice-présidente du CCAS.



La composition du nouveau C.C.A.S.

Membres élus :

Christian WEIGEL

Christine GUTH

Joëlle LEGENDRE

Audrey CARNOD

Cyrille NAEGELEN

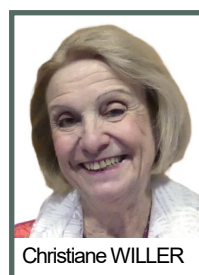
Membres non-élus :



Denise HECHT
Vice-présidente



Véronique DISS



Christiane WILLER



Henry GREDY



Philippe MARTIN

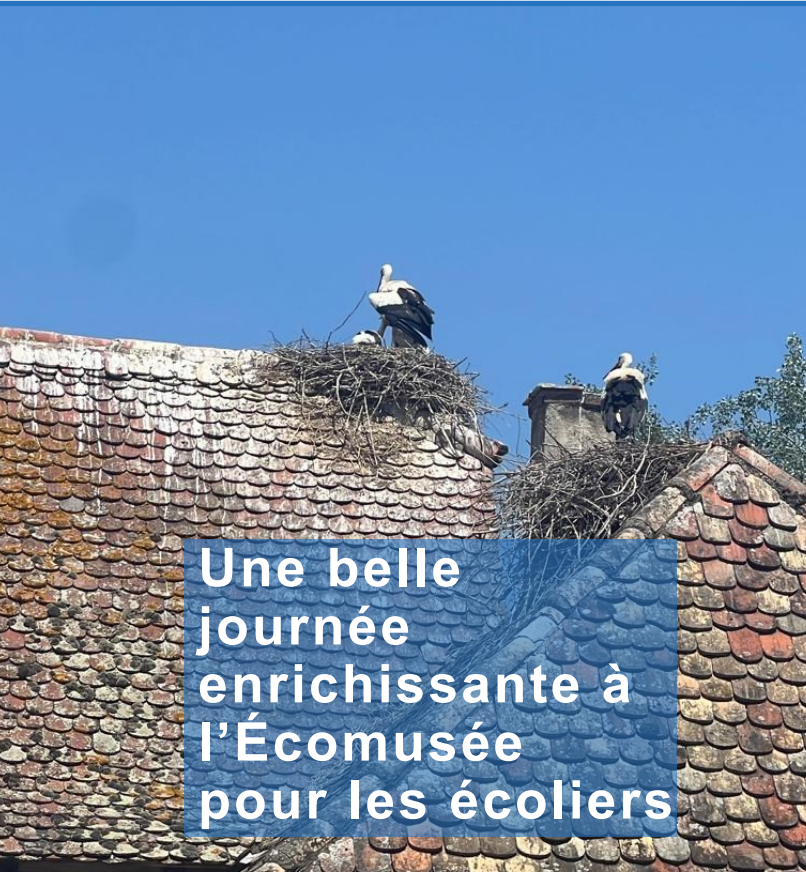
Le mardi 26 mai, les élèves de l'école Les Tilleuls ont participé à leur traditionnelle sortie de fin d'année à l'Écomusée.

Munis de leurs sacs à dos et de leur pique-nique, et bénéficiant d'une agréable journée ensoleillée, les enfants ont rejoint le site en bus, accompagnés de leurs enseignantes ainsi que de 24 parents bénévoles, afin de découvrir ce lieu remarquable et les nombreuses activités proposées.

Tout au long de la journée, les élèves ont pris part à différents ateliers adaptés à leur niveau :

- Du panier à l'assiette : préparation d'une compote de pommes pour les classes maternelles monolingues et bilingues ;
- Visite de la forge pour les élèves du primaire bilingue ;
- Découverte du travail du fil au tissu et ateliers de tissage pour les élèves du primaire monolingue.

Placée sous le signe de la découverte, de l'apprentissage et du partage, cette sortie a rencontré un vif succès. Les élèves sont rentrés satisfaits de cette expérience, riches de nouvelles connaissances et de nombreux souvenirs à partager.



Une belle
journée
enrichissante à
l'Écomusée
pour les écoliers

Fête de l'École Les Tilleuls



Le vendredi 19 juin 2026, à partir de 18 h, la salle polyvalente a accueilli la traditionnelle fête de fin d'année de l'école Les Tilleuls. Malgré les fortes chaleurs liées à la canicule, les familles et les habitants ont été nombreux à se déplacer pour assister au spectacle préparé avec soin par les élèves et l'équipe enseignante.

La soirée a débuté par plusieurs chants interprétés avec enthousiasme par les enfants, avant de laisser place à des danses, des figures acrobatiques puis à quatre pièces de théâtre (le petit chaperon rouge, les 3 petits cochons, Boucle d'Or et les ours, Jack et le haricot magique) qui ont su captiver le public. Les élèves ont ensuite présenté treize tableaux cinématographiques inspirés de films célèbres. Grâce à des costumes, des décors et des mises en scène de qualité, les spectateurs ont pu voyager à travers différents univers du cinéma, notamment celui d'Indiana Jones ou James Bond...

Le travail réalisé par les enfants tout au long de l'année, accompagné par l'équipe enseignante, a été récompensé par de chaleureux applaudissements. La créativité, l'investissement et le plaisir des élèves étaient

visibles sur scène et ont largement contribué à la réussite de cette belle représentation.

Les parents d'élèves ont participé activement à cette soirée en organisant un buffet composé de salades variées, de grillades et de délicieuses pâtisseries. Une tombola est également venue animer la soirée et a rencontré un franc succès auprès des participants.

Cette fête a permis de réunir enfants, familles, enseignants et habitants dans une ambiance conviviale et festive, offrant à tous un agréable moment de partage pour clôturer l'année scolaire avant les vacances d'été.



Les gendarmes à l'école de Buschwiller



Le 10 mars dernier, l'école a pris la route... de la **prévention** !

Au programme :



- ♦ sensibilisation au **code de la route**
- ♦ découverte des **panneaux rencontrés à vélo**.

Une journée riche en enseignements !



Osterputz

Une belle mobilisation citoyenne de nos écoliers, de leurs parents et de l'équipe enseignante

Dans le cadre de l'opération « Osterputz », les enseignantes de l'école Les Tilleuls et les écoliers de la commune,

accompagnés de parents bénévoles, se sont mobilisés pour une action de nettoyage et de sensibilisation à la préservation de notre environnement le 9 avril.

Équipés de gants, sacs et beaucoup d'enthousiasme, petits et grands ont parcouru différents secteurs de la commune pour ramasser les déchets abandonnés.

Cette belle initiative a permis d'allier engagement citoyen, respect de la nature et convivialité. Un grand merci aux enfants pour leur implication ainsi qu'aux parents participants pour leur soutien et leur présence. Ensemble, nous contribuons à faire de notre commune un lieu plus propre et agréable à vivre.



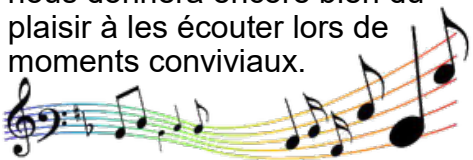
Vive les moments forts de la musique Liberté !

La soirée annuelle

Bien qu'ayant connu une année de jubilé bien intense, la musique Liberté a prouvé lors de cette soirée annuelle qu'elle est loin d'être essoufflée.

La soirée a commencé avec une partie plus calme, puisant autant dans le monde du cinéma que dans leurs archives. Puis dans une deuxième partie elle a augmenté en tempo et en crescendo, mélangeant au classique du jazz, des pièces venant du monde du rock. Dans les deux parties ont été laissés la place à des moments où certains musiciens ont pu exprimer leur talent de soliste.

Si le point d'orgue de la soirée était « The Final Countdown », ceci ne marque pas pour autant un point final aux manifestations de la musique liberté, qui durant l'année nous donnera encore bien du plaisir à les écouter lors de moments conviviaux.



L'aubade de pâques



Sous un ciel bleu et un soleil éclatant, la musique liberté a réveillé en douceur Buschwiller en cette matinée de pâques. Avec leur traditionnelle aubade, la musique Liberté est allée dans différents lieux de notre village pour jouer quelques morceaux et ainsi donner une coloration musicale aux préparatifs pascals.

Espérant au passage être invité par certains de nos concitoyens pour une pause-café, ils ont bien sûr trouvé des personnes généreuses pour les accueillir. Ainsi repu ils ont pu continuer leur prestation musicale durant la messe de pâques.

Textes fournis par Huguette Schmitt

Musique Liberté : succès confirmé pour le Z'Oba Assa Met Musik

À l'occasion du week-end de la Fête des Mères, l'association **Musique Liberté** a organisé la deuxième édition du **Z'Oba Assa Met Musik**, qui a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Après un concert-apéritif animé par l'Harmonie, les participants ont partagé un repas convivial avant de profiter de la prestation de **Claire Litzler et du groupe Los Che, Che, Che**, qui ont fait danser le public jusqu'au bout de la nuit. Grâce à l'engagement des musiciens et de leurs bénévoles, cette belle soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive.

Prochain rendez-vous : le **Concert de Noël**, le 13 décembre 2026 à 17 h à l'église de Buschwiller.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et découvrez photos et activités de l'association.

Texte fourni par l'association



Fête du Jeu des AJT

Les 31 janvier et 1er février 2026, l'Association des Jeux Touristiques et Jeux de Tables (AJT) a organisé sa traditionnelle **Fête du Jeu** à la salle des fêtes Albert Schweitzer de Buschwiller.

Durant tout le week-end, de nombreux visiteurs, joueurs et curieux, ont découvert les différentes animations proposées par les bénévoles de l'association.

Plusieurs espaces étaient accessibles : jeux surdimensionnés en bois, jeux de société, espace enfants dédié aux jeux de construction et bourse aux jeux.

Une nouveauté a marqué cette édition avec la mise en place **d'un jeu de piste à réaliser en famille ou entre amis**.

Les visiteurs ont également pu profiter d'une buvette, d'une offre de petite restauration ainsi que du traditionnel repas dominical proposé par l'association.

Tout au long de l'année, l'AJT poursuit ses activités avec des soirées jeux de société organisées deux vendredis par mois à la médiathèque de Saint-Louis et à la Maison pour Tous de Bartenheim.

Plus d'informations et le calendrier des animations sont disponibles sur le site de l'association : **www.ajt68.fr**

Texte fourni par l'association



Deux ans de liens, de sourires et de projets :

l'histoire continue pour Cœur de Busch

A la date de notre anniversaire des **deux ans d'existence**, voici un petit état des lieux, quelques statistiques pour vous présenter Cœur de Busch :

- * 24 membres actifs dont 14 femmes et 10 hommes
- * 18 membres usagers
- * 5 membres donateurs
- * Donc 47 membres de Buschwiller et environs
- * 6 membres composent le comité :
 - ♦ Présidente : Alison Hughes
 - ♦ Co-président : Vincent Foucault
 - ♦ Trésorière : Christine Guth
 - ♦ Co-trésorier : Thomas Le Meur
 - ♦ Assesseurs : Laure Leman-Finet et Elodie Locatelli
- * 17 membres du Cercle Convivialité, organisent les soirées spéciales et assurent le service au bar à tour de rôle.
- * 11 membres du Cercle Produits Locaux gèrent le marché de produits locaux et le planning des Foodtrucks.

Le mot de la présidente

Cœur de Busch est là pour vous !

Cherchons ensemble de petites solutions aux défis de notre monde moderne. Face aux questions sur la qualité des aliments, leur provenance et leur empreinte carbone, nous proposons des produits de terroir, notamment les fruits et légumes bio de notre maraîcher de Wolschwiller, présent tous les vendredis.

Face à la solitude et à l'isolement, venez échanger avec les bénévoles au bar : ici, pas de réseaux sociaux, mais de vraies rencontres ! Et si l'I.A. vous inquiète, nous avons même notre Claude, bien réel, pour discuter :-)

Nous n'avons pas toutes les réponses, mais nous faisons de notre mieux pour créer une ambiance chaleureuse. Habituez ou nouveaux visiteurs, tout le monde est le bienvenu. Venez découvrir cette communauté grandissante ... et nous rejoindre le collectif qui rend tout ceci possible !

Voici les petits plaisirs qui récompensent notre investissement dans ce projet :

- Les sourires quand vous arrivez au marché
- Les paniers qui repartent pleins
- Les mots échangés autour d'un verre
- Les demandes essouffées des enfants à la recherche d'un cola
- Les paroles de bienveillance autant que les rires fous
- Les visages qui s'illuminent quand la musique démarre
- Les jeux qui quittent l'étagère
- Les différentes sonorités des langues parlées
- La participation spontanée de clients contents d'aider
- Les débats passionnés en fin de soirée.



Texte fourni par l'association

QUIZ de Busch

Qui est-ce ?

Testez votre connaissance de Cœur de Busch ! Une réponse différente pour chaque question. Les réponses seront bientôt affichées au local.

1. Qui est à l'initiative de la Fête de la Musique ?
2. Qui vend ses délicieuses pâtisseries à côté de jolis objets crochetés ?
3. Qui est le roi des quiches ?
4. Qui coordonne la présence des producteurs et des foodtrucks ?
5. Qui veille sur la bonne santé de nos finances ?
6. Qui publie des recettes qui mettent l'eau à la Busch ?
7. Qui assure les bonnes relations avec les journalistes ?
8. Qui crée les affiches festives publiées sur le fil BreakingNews ?
9. Qui est la spécialiste des sondages WhatsApp pour l'organisation des soirées spéciales ?
10. Qui est la reine de la déco des murs ?

11. Qui décore les tables et crée des compositions de plantes ?
12. Qui a construit les étagères du marché ?
13. Qui se propose souvent pour s'occuper de la vaisselle ?
14. Qui gère un atelier créatif ?
15. Qui vient discrètement nettoyer les sanitaires ?
16. Qui a souvent hébergé le braséro ?
17. Qui sont les deux qu'on ne verra jamais en hiver ?
18. Qui est toujours là pour aider à la mise en place et au rangement ?
19. Qui peut vous donner le prix du pain en anglais ou en allemand ?
20. Qui est Monsieur Hirsch ?
21. Qui accueille avec un festin les réunions du cercle Produits Locaux ?
22. Quel non-membre est spécialiste des tartes flambées ?
23. Qui sont les trois membres les plus récents ?
24. Qui avons-nous toujours du mal à remplacer ?



Restauration du Maître-autel

Présentant des écaillages localisés, des soulèvements et lacunes de peinture ainsi que la présence d'insectes xylophages, les travaux de restauration, avec pour objectif du retour à la polychromie d'antan, ont débuté en octobre 2025 sous le contrôle des services de l'Etat, vu que ce joyau de l'art sacré baroque, entièrement sculpté dans du bois en 1690, est classé monument historique.

Après la longue phase de dégagement de la peinture grise et des dorures qui n'existaient pas auparavant, les restaurateurs redonnent depuis début juin des couleurs aux trois médaillons.

Cet été, ils réviseront les teintes de la table d'autel inférieure (datant de 1886), de l'autel actuel ainsi que de l'ambon et des bancs latéraux.



En septembre sera procédé au rafraîchissement des peintures des murs et du plafond du chœur ainsi que du changement de l'éclairage afin de mettre en valeur ce chef-d'œuvre unique en Alsace.

Des dons, avec réduction d'impôts, peuvent encore être versés à www.fondation-patrimoine.org/100664

Texte fourni par le conseil de fabrique



UFDSB

Union Frontalière des Donneurs de Sang Bénévoles
www.ufdsb.fr

Don du sang à Buschwiller

On a besoin de vous !

Buschwiller fait partie de l'UFDSB, où dans chaque commune les délégués assurent le bon déroulement des collectes de sang.

Buschwiller fait partie d'un regroupement de communes avec Wentzwiller afin d'avoir une meilleure fréquentation lors des 3 collectes annuelles. M. Gabriel et C. Hamm sont vos délégués qui préparent une collation « maison ».

L'UFDSB, ce sont, par an, 39 collectes dans 21 communes et un peu moins de 1 700 donneurs présentes, soit une perte de 25% de donneurs en 5 ans.

L'UFDSB a pour but de promouvoir le don du sang, afin de rassembler un maximum de donneurs aux collectes.

Malheureusement, les budgets sont de plus en plus serrés, les économies se font à tous les niveaux, mais les malades ne manquent pas. L'EFS, qui souffre d'un manque de personnel, privilégie les collectes plus importantes au grand dam des petites.

Alors en route pour nos collectes de 2026 !

- Vendredi 27 août à Wentzwiller
- Jeudi 29 octobre Buschwiller



Le don du sang c'est

- 19 dons par minute
- 1 million de malades soignés/an
- 3 millions de dons prélevés/an
- Votre **générosité**

www.ufdsb.fr

<https://www.facebook.com/ufdsb>

https://www.instagram.com/ufdsb_68

info@ufdsb.fr





Bien que le premier Mai soit un jour chômé, des membres du conseil municipal, n'ont pas ménagé leurs efforts pour donner un visage printanier au village.

Sous la houlette d'une passionnée, les bénévoles ont passé leur matinée à planter fleurs et plantes, puis à éparpiller dans différents lieux du village ces plantations.

Que ce soit sur les ponts, devant l'école et dans bien d'autres endroits, la diversité des plantes devrait provoquer une belle palette de couleurs.

Mais en bon village alsacien, le géranium tient, évidemment, une bonne place.

Ces fleurs peuvent compter sur des citoyennes à la main verte et au grand cœur, pour les soigner pendant la belle saison.

Texte fourni par Huguette Schmitt



Le 7 février 2026, **Mme le maire** et **Mme Denise Hecht** ont rendu hommage à **M. Armand Brobecker** pour son engagement exceptionnel au sein du CCAS et de la commune.

Présent **depuis 1989**, il cumule **37 années de bénévolat**, marquées par sa disponibilité, sa bienveillance et son attachement aux habitants de Buschwiller.

Pour saluer ce parcours remarquable, Mme le maire lui a remis **la médaille de Buschwiller** gravée à son nom ainsi qu'une bouteille, en signe de reconnaissance de toute la commune.

Très ému, Armand Brobecker a chaleureusement remercié l'équipe municipale pour cette attention.

Lors de la séance du 13 février 2026, **Mme le maire** a remercié l'ensemble des conseillers municipaux pour leur engagement et la qualité du travail accompli tout au long du mandat, malgré un contexte marqué par la période du covid.

Elle a ensuite mis à l'honneur **M. Bernard Boeglin**, conseiller municipal depuis 2001, pour ses **25 années d'investissement** au service de la commune.

Au fil des mandats, il a exercé plusieurs responsabilités liées notamment à l'**urbanisme**, aux **bâtiments communaux**, à la **sécurité**, au **cimetière** et à la **salle polyvalente**.

En reconnaissance de son engagement, Mme le maire lui a remis une **médaille et une bouteille**, tandis que Bernard Boeglin, très ému, a chaleureusement remercié le conseil municipal indiquant qu'il ne s'attendait pas à cette reconnaissance et qu'il était heureux de «laisser la place aux jeunes».



Mes Meilleurs Menus : un nouvel outil pour mieux manger au quotidien

Saint-Louis Agglomération renforce son engagement en faveur de la santé et de la transition écologique en proposant aux habitants de son territoire l'accès gratuit au programme **Mes Meilleurs Menus**.



Ce service personnalisé permet de recevoir chaque semaine par courriel **un programme personnalisé de menus équilibrés, de saison et faciles à préparer**, accompagnés de recettes et de listes de courses. Mes Meilleurs Menus s'adapte aux goûts, aux préférences et au budget de chacun, notamment avec une option de menus bon marché.

Par ailleurs, Mes Meilleurs Menus, c'est aussi un outil d'information. En s'inscrivant, les habitants pourront recevoir les actualités et conseils liés au Contrat Local de Santé (CLS) et au Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Agglomération. Ces deux démarches visent à améliorer la santé de la population, notamment en encourageant de meilleures habitudes alimentaires et à soutenir une agriculture locale et durable.

Grâce à ce dispositif, les habitants de Saint-Louis Agglomération bénéficient :

- de repères simples pour adopter une alimentation plus saine,
- d'informations pratiques pour préserver leur santé et celle de leurs proches,
- d'une meilleure connaissance des actions menées sur le territoire pour une alimentation plus durable.

Mes Meilleurs Menus propose des repères et des outils pour mieux manger au quotidien, mais ne se substitue pas aux conseils personnalisés et spécifiques d'un professionnel de santé, notamment en cas de pathologie, de régime alimentaire adapté ou de besoin médical particulier.

L'accès au programme est **entièrement gratuit pour les habitants de Saint-Louis Agglomération**.

➡ Pour s'inscrire il suffit de scanner le QR code ou d'aller directement sur www.mmmenus.fr



Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique, espèce exotique envahissante classée comme telle par l'Union européenne, poursuit sa progression dans le Haut-Rhin depuis 2023. Ce prédateur représente une **menace** pour la biodiversité locale, notamment **pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs**.

Afin de limiter son développement sur notre commune, des pièges ont été installés dans le village. Grâce à l'engagement de plusieurs bénévoles, ces dispositifs ont été suivis et entretenus de mars à mai afin de capturer les fondatrices afin de limiter la construction de nids.

Cette opération a permis de piéger une trentaine de frelons asiatiques.

Nous remercions chaleureusement les volontaires pour leur mobilisation et leur implication dans cette action en faveur de la préservation de notre environnement.

Au vu des résultats obtenus, cette campagne pourra être reconduite et étendue l'année prochaine.

à Buschwiller ... quelques gestes de bon sens

Afin de préserver la tranquillité et le respect de chacun, nous rappelons quelques bonnes pratiques citoyennes concernant le bruit.

Pensez au voisinage : merci de déposer vos déchets uniquement de 8 h à 20 h et d'arrêter votre moteur pendant le déchargement. Lorsque les conteneurs sont pleins, ne déposez pas vos déchets par terre, conservez-les ou allez les déposer dans les déchetteries.

Pensez à l'usager suivant : écrasez vos bouteilles plastiques dans le sens de la largeur, aplatissez vos briques alimentaires et coupez vos cartons.



De 8:00 à 20:00



le soir après 20:00



tôt le matin avant 8:00



Lorsque les conteneurs sont pleins, ne déposez pas vos déchets par terre, conservez-les ou allez les déposer au Recyparc du Liesbach à Hésingue.

Les gros cartons ainsi que les objets encombrants doivent également être déposés au Recyparc.

Rappel nuisances sonores :

Pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs. Les travaux de bricolage et de jardinage (entretien d'espaces verts, etc.) utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



du lundi au vendredi : de 07 h 30 à 19 h 30

(avec interruption de 12 h 00 à 13 h 00)



le samedi : de 08 h 00 à 19 h 00

(avec interruption de 12 h 00 à 13 h 30)



le dimanche et les jours fériés,

sauf en cas d'intervention urgente

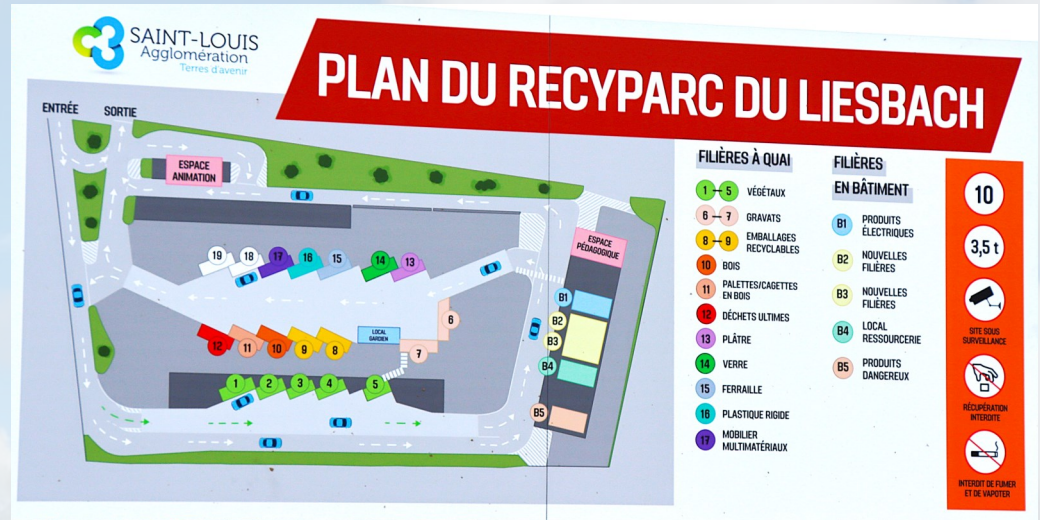


Le bien vivre ensemble passe par de petites attentions quotidiennes.
Merci à chacun pour son civisme et sa participation à la qualité de vie de notre village.



Un équipement moderne et durable

Mis en service en **octobre 2025** par Saint-Louis Agglomération, le Recyparc du Liesbach est le plus grand centre de gestion des déchets du territoire. Plus qu'une déchetterie, il s'agit d'un site conçu pour fluidifier la circulation, sécuriser les dépôts et répondre aux enjeux actuels de **tri, de recyclage et de réduction** des déchets.



Organisation du site et filières de tri

Le site est structuré pour accueillir une très large palette de matériaux, répartis en zones spécifiques :

- **Filières à quai (emplacements 1 à 18) :** Destinées aux volumes importants comme les **déchets verts** (tontes, branchages), les **gravats**, le **bois**, la **ferraille**, le **plâtre** ou le **mobilier multimatériau**.
- **Filières en bâtiment (zones B1 à B5) :** Une zone couverte pour les **produits électriques**, les **huisseries**, les **articles de sport et de bricolage**, ainsi que les **produits dangereux** (peintures, solvants, phytosanitaires).
- **Espace de réemploi (Local Ressourcerie B4) :** Les objets en bon état (jouets, électroménager, meubles) y sont collectés pour être réparés et remis en circulation par une structure de l'économie sociale et solidaire.
- **Zone pédagogique :** Un espace dédié à la sensibilisation du public et des jeunes aux gestes écocitoyens.

Conditions d'accès pour les particuliers

- **Réservé aux habitants :** L'accès est strictement limité aux particuliers résidant dans l'une des **40 communes** de Saint-Louis Agglomération.
- **Badge obligatoire :** L'entrée nécessite un **e-badge** ou une carte physique, à demander sur le portail *Ecocito* (**QR code**) ou via un formulaire papier.
- **Interdiction des professionnels :** Les professionnels ne sont pas autorisés sur ce site et doivent utiliser des installations dédiées.



Informations pratiques

Adresse : 1 rue de Strasbourg, 68220 Héisingue.

Horaires :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00.
- Jeudi : 8h30 – 12h00 (fermé l'après-midi).
- Samedi : 9h00 – 17h00 (non-stop).

Sécurité :

Il est strictement **interdit de fumer, de vapoter** ou de récupérer des objets dans les bennes.
Les barrières d'accès se bloquent **15 minutes avant la fermeture**.



Mise aux normes de l'église Saint-Martin

Coût TTC : 40 661 €
Subv. 68 % 23 259 €
SLA & Etat

Des travaux ont été réalisés ce printemps à l'église afin **d'améliorer l'accessibilité et la sécurité de la sortie latérale nord**.

La commune a financé la suppression de la porte intérieure, l'élargissement du passage et de la porte extérieure à 140 cm, facilitant ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduite et la conformité de l'issue de secours. Le chantier a également tenu compte de la présence d'un vitrail situé au-dessus du passage. Afin d'améliorer la circulation dans la nef, plusieurs bancs ont été retirés pour créer un passage latéral et agrandir l'espace à l'arrière de l'église, notamment pour certaines manifestations et moments de convivialité.

Films solaires

Face aux résultats encourageants d'une première installation et afin d'améliorer durablement le confort des enfants, le conseil municipal a décidé d'équiper l'ensemble de l'école de films solaires.

Cette démarche permettra de mieux limiter les effets des fortes chaleurs dans les différentes salles de l'école, tout en contribuant à une meilleure maîtrise des températures intérieures durant la période estivale.

Coût TTC : 9 977 €
Subv. 50 % 4 157 €
SLA



Démolition de la grange Goetschy

La démolition de la grange a été réalisée au début du mois de février

Coût TTC : 17 000 €



Mise aux normes PMR des sanitaires de la Maison Communale

Afin d'améliorer l'accessibilité de la **Maison cCommunale**, des travaux de mise aux normes PMR des sanitaires ont été réalisés entre le 5 et 15 mai 2026.

En raison de la complexité du chantier, nécessitant l'intervention de **plusieurs corps de métiers** (électricité, sanitaire, carrelage et peinture), l'**entreprise Pascal Rust** de Hésingue a été chargée de l'ensemble des prestations.

Ces aménagements permettent désormais de garantir un meilleur confort d'utilisation et un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.

Coût TTC : 15 230 €
Subv. 50 % 6 346 €
SLA



Finalisation du toit du hangar communal

Les travaux de rénovation du toit du hangar communal sont désormais achevés et les panneaux photovoltaïques ont été installés. Le raccordement au réseau électrique n'a toutefois pas encore été réalisé par Primeo.

Celui-ci est prévu pour la fin du mois de juin.

Coût TTC : 136 613 €
Subv. 73 % 83 491 €
SLA, région Grand-Est & Etat



Nouvelle réglementation sur l'usage du feu et les brûlages

Face à l'augmentation du risque d'incendie liée au changement climatique et à la vulnérabilité de nos massifs forestiers, la Préfecture du Haut-Rhin a renforcé les règles par un **arrêté du 28 décembre 2023**.

Interdiction du brûlage des déchets verts

Il est désormais strictement **interdit de brûler à l'air libre (ou dans un incinérateur de jardin) vos « déchets verts »** (tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, etc.).

- **Pourquoi ?** Le brûlage est une source importante de pollution de l'air, peut causer des troubles du voisinage et présente un risque réel de propagation d'incendie.
- **Solutions :** Vous devez privilégier la valorisation par **compostage, broyage sur place** ou dépôt en déchetterie.

Protection des forêts : des règles strictes

Pour préserver nos espaces naturels, des restrictions spécifiques s'appliquent dans les bois et forêts, ainsi que sur une **zone tampon de 200 mètres** autour de ceux-ci :

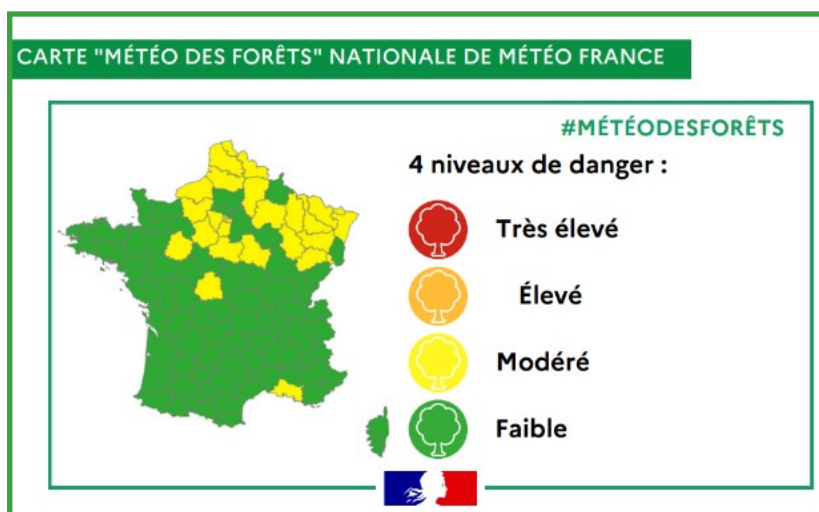
- **Du 15 mars au 30 septembre :** Il est strictement **interdit de fumer**, d'allumer un feu (y compris des feux de camp ou festifs) ou de jeter des objets en ignition dans ces zones.
- **Toute l'année :** L'usage de lanternes volantes et de ballons lumineux est interdit.

Barbecues et réchauds

L'usage des barbecues est autorisé uniquement dans un cadre privé, dans les jardins attenants aux habitations, sous réserve de disposer d'une **ressource en eau immédiatement disponible** (extincteur, tuyau d'arrosage, seau de 5 litres minimum).

Les bons réflexes pour prévenir les feux

- **Travaux en extérieur :** Réalisez vos travaux générant des étincelles loin de la végétation sèche et prévoyez un extincteur.
- **Mégots :** Ne jetez jamais vos mégots par la fenêtre de votre véhicule ou au sol. Utilisez des cendriers.
- **Météo des forêts :** Consultez quotidiennement la carte de Météo France pour connaître le niveau de danger (4 niveaux : faible à très élevé).



Que faire en cas de départ de feu ?

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, donnez l'alerte immédiatement en appelant le **18**, le **112** ou le **114** (pour les personnes malentendantes). Tentez de localiser le feu avec précision et mettez-vous à l'abri dans une habitation.

Sanctions

Le non-respect de ces règles vous expose à des poursuites. Les auteurs de feux causant des accidents sont responsables civilement et pénalement.

L'arrêté complet et son logigramme explicatif sont consultables en mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Accueil du public :

Lundi	16h00 -18h45
Mardi	15h30 -17h30
Mercredi	10h00 -12h00
Jeudi	14h00 -16h00

Mairie de Buschwiller

3, rue de l'Eglise 68220 Buschwiller



Téléphone : 03.89.67.12.60



Fax : 03.89.69.39.94



Courriel : mairie@buschwiller.fr



Site internet : www.buschwiller.fr